

# UNE COOPÉRATIVE EN 1970 UTOPIE OU IMPOSTURE ?

Nos deux sigles ICEM-CEL contiennent le C de la coopération. Depuis des mois, nous insistons sur le développement de l'esprit coopératif, que ce soit dans l'animation du mouvement, la vie de nos revues, la création et l'édition des outils nouveaux. Est-ce pour satisfaire religieusement à un mythe ancien et révolu? Est-ce par complaisance, démagogie, imposture?

## CE QUE NOUS AVONS CHOISI

Dans le contexte de la première après-guerre où tout semblait devoir se résoudre par de nouvelles instructions officielles, lorsque Freinet et ses compagnons affirmèrent que les éducateurs prolétariens devaient compter sur leurs seules forces et sur le soutien des parents, le mot « coopératif » marquait, par delà les pédagogies officielles, un refus des hiérarchies qui est resté le nôtre.

Pour créer les outils nouveaux qui leur étaient indispensables (imprimerie scolaire, fichiers, bibliothèque de travail), ils refusèrent d'attendre la bienveillance d'un éditeur (mécène ou

calculateur) et décidèrent de les réaliser et de les vendre eux-mêmes ; ce n'était pas pour s'en réserver les hypothétiques bénéfices mais pour *sauvegarder leur indépendance, leur liberté.*

La CEL aurait pu travailler pour ses seuls adhérents. Le jour où elle a accepté la clientèle de l'Etat, des mairies, donc des libraires, ce ne fut concession commerciale mais souci délibéré de justice : les deniers des adhérents de l'Ecole Moderne ne devaient pas être l'unique moyen d'équiper une classe, pour le faire *n'importe quel enseignant devait pouvoir utiliser les crédits scolaires officiels.*

A tout moment, la CEL créa et maintint dans toute la mesure du possible, des réalisations déficitaires dont le besoin était indiscutable (ce furent le fichier scolaire coopératif, la Gerbe, les albums d'enfants et aujourd'hui le secteur Second Degré). Cette attitude cadre mal avec la société de profit mais elle ne relève ni d'une inconséquence de la gestion, ni d'une recherche incoordonnée de la nouveauté, elle provient d'un choix délibéré : *toute édition rentable doit financer des recherches et des éditions encore déficitaires.*

A l'heure où la tendance est au freinage de l'économie, nous savons quels sont les besoins de l'ensemble de nos collègues. Non seulement, nous acceptons de répondre à leur souci de modernisation mais nous voulons les encourager à rallier toujours plus nombreux un courant pédagogique que Mai 68 leur a mieux fait comprendre. C'est pourquoi nous refusons la « stabilisation » car *ralentir l'expansion de la CEL, c'est limiter le développement de la pédagogie Freinet, c'est être en contradiction avec notre action militante.*

### CE QUE NOUS SUBISSONS

Refusant d'être conditionnés ou récupérés par l'ordre capitaliste, nous ne pouvons hélas ! nous situer hors de ses contraintes.

Notre volonté de répondre à la demande oblige la CEL à produire toujours davantage en prévision de la rentrée scolaire, à mettre à jour la collection BT (ce qui impose des réimpressions pour 3 ans d'avance). Les secteurs sur lesquels nous voulons porter l'effort nous contraignent à des investissements non rentables dans l'immediat. Au même moment, *nous n'obtenons pas encore le crédit indispensable à la production du matériel dont les enseignants auront besoin à la rentrée mais qui ne sera payé par l'Etat que plusieurs mois après.* Seules les entreprises sou-

tenues par d'importants groupes financiers sont favorisées.

On devinera aisément l'esprit qui préside à cette politique à l'heure des regroupements industriels. Le Mouvement Coopératif lui-même est obligé de se plier aux impératifs économiques du moment. Seules peuvent être aidées les coopératives qui évoluent dans le sens imposé :

- abandon des petits points de vente pour les « grandes surfaces »
- concession aux demandes du grand public (sans souci de l'éduquer)
- freinage de l'expansion
- auto-financement

car, nous dit-on, « les enseignants sont des épargnants (1) ; promettez de bons placements et vous aurez de l'argent ».

---

(1) La CAMIF ne vient-elle pas de couvrir rapidement son dernier emprunt ?

## CE QUE NOUS REFUSONS

Nous ne pouvons méconnaître les conseils de prudence. Il est pourtant des concessions que nous ne ferons pas, non par purisme borné mais par réalisme. Tout ce qui aligne l'opposant sur les méthodes du système qu'il condamne, finit tôt ou tard par l'engluer dans ses contradictions. Les prêteurs à la recherche d'un « bon placement » auraient tôt fait de juger que la CEL n'est pas une « bonne affaire » et que, pour la rentabiliser, il faudrait tel ou tel accommodement qui en ferait la cousine (et peut-être

un jour la filiale) des gros éditeurs capitalistes.

Nous refusons certaines concessions par lesquelles la coopérative ne serait plus qu'un faux-semblant car nous sommes soucieux d'une cohérence entre notre action de militant, de citoyen, d'éducateur. Nous refusons d'être des imposteurs et de faire croire aux enfants de nos classes qu'il existe un idéal coopératif que nous serions incapables de faire survivre en dehors d'elles.

### ALORS, LA CEL DOIT-ELLE DISPARAITRE ?

Ni utopistes, ni opportunistes, nous savons que des milliers d'éducateurs, notamment parmi les jeunes, même s'ils ne se sentent pas pleinement engagés dans notre mouvement, approuvent notre combat et sont prêts à faire immédiatement le sacrifice, d'autant moins lourd qu'il sera mieux partagé, qui permettra à la CEL de sortir une fois encore des embûches

de l'économie capitaliste.

Si vous êtes de ceux-là, pour être sûrs que la CEL puisse à la rentrée aider votre effort de modernisation de l'enseignement, donnez-lui, avant de partir en vacances, les moyens d'être à ce rendez-vous.

La CEL compte sur votre effort coopératif.

## OUI - LA C.E.L. DOIT SURVIVRE

### AU PLAN DE « STABILISATION »

Je soussigné (nom et prénom) .....

Adresse .....

- verse ce jour ma première action coopérative de 100 F.
- verse ce jour une action coopérative supplémentaire de 100 F.
- prête à la CEL la somme de ..... F., somme dont je demanderai le remboursement quand j'en aurai besoin.

CEL, BP 282 - Cannes 06 - CCP 115.03 Marseille.

*Si je ne l'ai pas encore fait, je règle immédiatement le montant de mes abonnements à ICEM. BP 251 - Cannes 06 - CCP 1145.30 Marseille.*